



DELIBERATION DU CONSEIL DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

Séance du jeudi 7 avril 2016

OBJET : 2016/31_BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

Nombre de délégués en exercice : 66	L'AN DEUX MILLE SEIZE LE SEPT AVRIL A 18H30 LE CONSEIL D'AGGLOMERATION D'AGEN s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur JEAN DIONIS DU SEJOUR
Présents : 54	MRS DIONIS DU SEJOUR, TANDONNET, GARCIA, LAUZZANA, DEZALOS, LUSSET, DUBOS, DELBREL, DE SERMET, MMES BONFANTI-DOSSAT, GALAN, LECLAIR (SUPPLEANTE DE MME CAMBOURNAC), MME JULIEN, MRS DELOUVRIE, COLIN, GILLY, GRIMA, LABORIE, PIN, PRADINES, CONSTANS, LABADIE, CAUSSE, MRS MOYNIÉ, DREUIL, PONSOLLE, FOURNET (SUPPLEANT DE MME LAMENSANS-GARIBALDI), PLO, MRS BUISSON, NOUHAUD (SUPPLEANT DE M. SARRAMIAC), CHOLLET, FELLAH, DUPEYRON, MRS PINASSEAU, EYSSALET, TREY D'OUSTEAU, PANTEIX, BOCQUET, LAVALLART, PECHAVY, HERMEREL, MMES IACHEMET, FRANÇOIS, GALLISSAIRES, LAUZZANA, BOULMIER, LAFFORE, MMES MAILLARD, LEBEAU, JUILLIA, LOUBRIAT, BARAILLES, CASSAN-GABRIELE, ROLAND,
Absents : 5	MME RICHOND, MRS BACQUA, GUATTA, GUIGNARD, DEBLADIS,
Pouvoirs : 7	DE MME BRANDOLIN-ROBERT A M. LUSSET, DE MIRANDE A MME BARAILLES, DE MME MAIOROFF A MME FRANÇOIS, DE MME VERLHAC A M. LAUZZANA, DE MME MEYNARD A M. DELBREL, DE MME KHERKHACH A M. CHOLLET, DE MME GROLLEAU A M. DUPEYRON,
Date d'envoi de la convocation dématérialisée :	01/04/2016

Expose :

Dans la continuité du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) présenté le 17 mars 2016, il vous est ici exposé les grandes masses et équilibres prévisionnels du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2016.

L'adhésion des communes de Castelculier et de Saint Pierre de Clairac ainsi que la dissolution du SIVOM Agen Est au 1^{er} janvier 2016 impactent les budgets de l'Agglomération à plusieurs niveaux (transferts de charges mais également de fiscalité compensés par les attributions de compensation pour ce qui concerne les adhésions, reprise de résultats, de l'actif et des restes à réaliser pour ce qui concerne le SIVOM) et rendent malaisées les comparaisons entre 2016 et 2015.

L'évolution des dépenses de personnel sur l'exercice et les suivants sera marquée par une politique de recrutement « zéro », chaque emploi libéré (mutation, retraites,...etc) donnera lieu à l'analyse de l'opportunité du maintien du poste puis la priorité systématique sera donnée aux redéploiements internes pour remplacer, le cas échéant, les postes libérés par ces départs en profitant d'une part des opportunités plus grandes liées au nouveau périmètre de la mutualisation des services et d'autre part à la gestion prévisionnels des emplois et des compétences menée par cette administration commune. Chaque demande de remplacement (congé maternité, congé de maladie entravant le bon fonctionnement du service...etc) fera l'objet d'une validation de l'autorité territoriale sur proposition de la direction générale des services pour limiter le recours aux agents contractuels temporaires.

L'Agglomération d'Agen doit voter les budgets suivants :

- Budget principal (B01)
- Budgets des zones d'activités économiques (B03)
- Budget DSP Eau (B04)
- Budget Régie Eau (B05)
- Budget DSP Assainissement (B06)
- Budget Régie Assainissement (B07)
- Budget Assainissement Non Collectif (SPANC – B08)
- Budget transport urbains (B09)
- Budget prestations de voiries (B10)
- Budget Technopole Agen Garonne (B11)

I – LA CONSTITUTION DE L'EPARGNE

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion permet d'appréhender la formation de l'épargne tout en précisant les volumes financiers et les variations par postes. Ce n'est donc pas une présentation budgétaire.

L'année 2015 a représenté le premier exercice de mise en œuvre de la mutualisation. Cela s'est traduit comptablement par la prise en charge sur le budget principal de l'Agglomération de l'ensemble des dépenses et recettes (directes et indirectes) liées au personnel de l'Administration commune (Agglomération d'Agen, Ville d'Agen et CCAS d'Agen). Toutefois, afin de n'examiner que le périmètre de compétences de l'Agglomération, les chiffres présentés ci-après sont retraités des dépenses et recettes liées au personnel de la Ville d'Agen et du CCAS d'Agen.

Les montants sont exprimés en K€				
COMPTE	BP15	CA15	BP16	% Var. BP16/BP15
+ 70 Vente de produits	1 762	1 917	1 744	-1,0%
+ 73 Impôts et taxes - reversements aux communes (014)	32 052	33 574	35 389	10,4%
+ 74 Dotations et subventions	13 314	13 577	12 703	-4,6%
+ 75 Produits de gestion courante	1 428	1 083	1 125	-21,2%
Recettes courantes de fonctionnement (A)	48 556	50 151	50 961	5,0%
- 60 Achats	3 409	3 069	3 173	-6,9%
- 61 Services extérieurs	9 651	9 286	9 709	0,6%
- 62 Autres services extérieurs (hors 012)	3 193	3 103	3 022	-5,4%
- 65 Charges de gestion courante	8 742	8 105	8 264	-5,5%
Dépenses externes de fonctionnement (B)	24 995	23 563	24 168	-3,3%
Valeur ajoutée (C = A - B)	23 561	26 588	26 793	13,7%
- 63 Impôts et taxes (hors 012)	64	153	106	65,6%
- 012 Charges de personnel nettes (012 - 013)	13 944	13 725	14 288	2,5%
Dépenses internes de fonctionnement (D)	14 008	13 878	14 394	2,8%
Epargne de gestion (E = C - D)	9 553	12 710	12 399	29,8%
+ 76 Produits financiers			0	
- 66 Charges financières	1 801	1 711	1 312	-27,2%
Résultat financier de fonctionnement (F)	-1 801	-1 711	-1 312	-27,2%
Epargne brute (hors excep.) (G = E + F)	7 752	10 999	11 087	37,1%

A – LES RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

COMPTE	BP 2015		BP15	CA 2015		CA15	BP 2016		BP16	% Var. BP16/BP15
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		
+ 70 Vente de produits		1 762	1 762		1 917	1 917		1 744	1 744	-1,0%
+ 73 Impôts et taxes - reversements aux communes (014)	9 864	41 916	32 052	9 871	43 445	33 574	10 824	46 213	35 389	10,4%
+ 74 Dotations et subventions		13 314	13 314		13 577	13 577		12 703	12 703	-4,6%
+ 75 Produits de gestion courante		1 428	1 428		1 083	1 083		1 125	1 125	-21,2%
Recettes courantes de fonctionnement (A)	9 864	58 420	48 556	9 871	60 022	50 151	10 824	61 785	50 961	5,0%

Les recettes courantes de fonctionnement prévisionnelles, diminuées des reversements de fiscalité aux communes (chapitre 014 : attributions de compensation et dotation de solidarité critères), ressortent en augmentation de 5% par rapport au BP 2016.

Cette progression est principalement due au dynamisme de la fiscalité (chapitre 73). En effet, le produit prévisionnel notifié pour 2016 est en progression de près de 10% par rapport au produit prévisionnel de 2015. La progression du produit de chaque taxe (fiscalité économique et fiscalité ménages) est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	2015			2016			Evol produit 2016/2015	
	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit	en volume	en %
CFE	35 583 601	28,80%	10 248 077	36 718 000	28,80%	10 574 784	326 707	3,2%
CVAE			6 470 721			8 464 250	1 993 529	30,8%
IFER			628 905			392 351	-236 554	-37,6%
TASCOM			1 328 001			1 626 586	298 585	22,5%
TH	109 568 199	9,70%	10 628 115	114 793 000	9,70%	11 134 921	506 806	4,8%
TFNB	1 613 373	4,12%	66 471	1 727 000	4,12%	71 152	4 681	7,0%
TAFNB			188 840			196 139	7 299	3,9%
TEOM CAA	83 440 613	11,00%	9 178 467	103 699 888	11,00%	11 406 988	754 211	7,1%
TEOM CCLB	11 025 408	9,41%	1 037 491					
TEOM PDC	3 971 075	11,00%	436 818					
TOTAL	245 202 269		40 211 907	256 937 888		43 867 171	3 655 264	9,1%

Il convient toutefois de noter que sur les 3 655K€ de fiscalité supplémentaire par rapport à 2015, 1 323K€ proviennent de l'adhésion des communes de Castelculier et Saint Pierre de Clairac (et sont donc neutralisés par le versement d'une attribution de compensation à ces communes) et 316K€ sont liés à la progression mécanique des bases de 1% décidée dans la loi de finances pour 2016.

	Castelculier	Saint Pierre	TOTAL
CFE	188 676	9 712	198 388
CVAE	143 868	3 300	147 168
IFER	5 504	1 744	7 248
TASCOM	265 070	0	265 070
TH part départ	258 947	79 882	338 829
TAFNB	5 832	588	6 420
TEOM	305 089	54 359	359 448
TOTAL	1 172 986	149 585	1 322 571

Ce sont donc 2 M€ de recettes fiscales supplémentaires qui sont dues à la fois au dynamisme de l'activité économique du territoire et à l'impact de mesures nationales comme la cotisation minimum de CFE ou l'élargissement de l'assiette de CVAE aux filiales de grands groupes implantées sur les territoires.

Par ailleurs, il est important de souligner que le chapitre 73 est le seul poste de recette en progression par rapport à 2015. Ainsi, le chapitre 74 (dotations) se réduit de manière non négligeable (-4,6%), sous l'effet principalement de la deuxième année de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui subit une nouvelle ponction de 1 122k€ au titre de la contribution à l'effort de redressement des comptes publics). Mais c'est également l'impact de la réduction des soutiens du Conseil départemental, notamment au fonctionnement des crèches et centres de loisirs (-41K€) et de la poursuite de la baisse des compensations fiscales (-119K€, cf détail ci-dessous).

	2015	2016	Evol 2016/2015	
			en volume	en %
Comp exo TH	858 756	716 158	-142 598	-16,6%
Comp exo CFE	106 044	129 430	23 386	22,1%
Comp exo TFNB	136	90	-46	-33,8%
TOTAL	964 936	845 678	-119 258	-12,4%

In fine, la forte dynamique fiscale permet de compenser la baisse de ces autres recettes et le delta positif n'est finalement que de 750K€ environ. Cette dynamique économique étant par essence fragile, il convient de rester prudents quant à l'analyse de ces chiffres récemment notifiés par les services de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP).

De leur côté, les attributions de compensation versées aux communes augmentent sous l'effet de l'adhésion des deux nouvelles communes mais aussi de la prise en compte des reversements de fiscalité aux communes de Boé, Bon-Encontre, Castelculier et Agen sur la zone Jean Malèze à la suite de la dissolution du SIVOM Agen Est (cf rapport spécifique sur le vote des AC définitives).

Les DSC restent quant à elle stables après la baisse de 10% sur la DSC statutaire réalisée en 2015.

La baisse du chapitre 75 s'explique par un réajustement des mouvements inter-budgets (MIB) en provenance des budgets annexes DSP et régie eau et assainissement.

B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (dépenses de gestion)

1) Les dépenses externes de fonctionnement

Les montants sont exprimés en K€ COMPTES	BP 2015		BP15	CA 2015		CA15	BP 2016		BP16	% Var. BP16/BP15
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		
- 60 Achats	3 409		3 409	3 069		3 069	3 173		3 173	-6,9%
- 61 Services extérieurs	9 651		9 651	9 286		9 286	9 709		9 709	0,6%
- 62 Autres services extérieurs (hors 012)	3 193		3 193	3 103		3 103	3 022		3 022	-5,4%
- 65 Charges de gestion courante	8 742		8 742	8 105		8 105	8 264		8 264	-5,5%
Dépenses externes de fonctionnement (B)	24 995	0	24 995	23 563	0	23 563	24 168	0	24 168	-3,3%

Les dépenses externes de fonctionnement s'élèvent à 24 168K€ au BP 2016, ce qui représente une baisse de 3,3% par rapport au BP 2015 et traduit les efforts d'économies réalisés par les services.

S'agissant des dépenses, l'analyse détaillée est rendue complexe non seulement par le fait que la comparaison ne se fait pas à périmètre constant mais aussi par le fait qu'un changement de nomenclature et de nécessaires réimputations comptables sont intervenues en 2016.

Les charges transférées par les communes de Castelculier et Saint Pierre de Clairac ont été évaluées par la CLECT à 601K€ au total et viennent grossir :

- les comptes 60, 61 et 62 pour 483K€
- le compte 65 pour 118K€

2) L'exploitation du service public de collecte et de traitement des déchets

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS : exploitation

	CA 2014	CA 2015	BP 2016	variations	
Collecte et traitement	8 071	7 777	7 685	-92	-1,2%
Personnel net	4 487	4 303	4 302	-1	0,0%
Amortissement	775	850	739	-111	-14,3%
Total dépenses	13 333	12 930	12 726	-204	-1,6%
Recettes traitement	1 614	1 665	1 641	-24	-1,4%
Redevance spéciale	544	508	544	36	6,8%
TEOM	10 505	10 691	11 407	716	6,9%
Total recettes	12 663	12 864	13 592	728	5,8%
Recettes - dépenses	-670	-66	866	-27	8,4%

Le produit de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est destiné à couvrir le coût du service de la collecte et du traitement des déchets. Ce coût est constitué :

- des frais de personnel pour les prestations assurées en régie (collecte, déchetteries...)
- des frais liés aux divers contrats de prestation de traitement (notamment incinération et tri)
- de l'amortissement des investissements réalisés (achat de bennes, de conteneurs...)

Le montant de la TEOM ne couvre pas totalement ce coût mais d'autres recettes viennent s'ajouter, à savoir la redevance spéciale appliquée aux plus gros producteurs de déchets et les recettes liées à la valorisation des déchets traités (papier, plastique, métaux, verre).

Malgré ces recettes, ce service public était déficitaire en 2014 et en 2015. Trois mesures ont été décidées en 2015 afin de remédier à cette situation :

- alors que deux régimes différents coexistaient (taux de 9,41% sur les communes de l'ex-CCLB et taux de 11% sur les autres communes de l'AA), il a été décidé d'harmoniser le taux de TEOM à 11% sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- une rationalisation du schéma de collecte a été opérée fin 2015 - début 2016 ;
- la renégociation du contrat de prestation d'incinération avec la SOGAD a abouti à la signature en fin d'année 2015 d'un avenant qui portera ses fruits en année pleine en 2016.

La mise en œuvre de ces mesures permet d'espérer, avec une baisse prévisionnelle des dépenses et une amélioration des recettes, un retour à l'équilibre en 2016.

3) Les dépenses internes de fonctionnement

Les dépenses internes de fonctionnement comprennent les impôts et taxes payés par l'Agglomération sur les biens lui appartenant (un certain nombre de régularisations ont été opérées en 2015, notamment avec le paiement de la taxe foncière relative au centre des congrès) et les charges de personnel. De ces dernières sont déduites les atténuations de charges constituées par les remboursements relatifs aux arrêts de travail, les subventions relatives aux emplois aidés...

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	BP 2015		BP15	CA 2015		CA15	BP 2016		BP16	% Var. BP16/BP15
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		
- 63 Impôts et taxes (hors 012)	64		64	153		153	106		106	65,6%
- 012 Charges de personnel nettes (012 - 013)	15 317	1 373	13 944	15 011	1 286	13 725	15 461	1 173	14 288	2,5%
Dépenses internes de fonctionnement (D)	15 381	1 373	14 008	15 164	1 286	13 878	15 567	1 173	14 394	2,8%

Les dépenses nettes de personnel sont en progression de 2,8% par rapport au BP 2015. Cette évolution est liée à l'effet « glissement vieillesse technicité » (+0,51%), au protocole social (+0,09%), au recrutement d'agents contractuels (+1,57%), centres sociaux, plan propreté, congés maternité..., à l'augmentation des taux de cotisations sociales (+0,42%) et de diverses dépenses de gestion de carrière (+0,54%) et à une augmentation du point d'indice de 0,6% au 1^{er} juillet 2016 (+0,29%).

Ces dépenses sont minorées par des économies liées aux départs à la retraite non remplacés (-1,51%), à la répartition des frais de gestion centralisés (-0,91%), à la diminution des heures supplémentaires (-0,3%), à la baisse de la cotisation d'assurance statutaire (-0,06%).

Pour adopter un raisonnement à périmètre constant, elles doivent également être retraitées des dépenses liées au personnel du SIVOM et de Castelculier intégré au 1^{er} janvier 2016 (189K€). Sans ces dépenses nouvelles, l'augmentation par rapport au BP 2015 ne serait que de 1,4%.

C – L'ÉPARGNE

L'épargne de gestion représente la différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les dépenses internes et externes de fonctionnement.

L'épargne brute est obtenue après retranchement des frais financiers.

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	BP 2015		BP15	CA 2015		CA15	BP 2016		BP16	% Var. BP16/BP15
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		
Epargne de gestion (E = C - D)			9 553			12 710			12 399	29,8%
+ 76 Produits financiers			1 801	1 711		1 711	1 312		0	
- 66 Charges financières	1 801		1 801	1 711		1 711	1 312		1 312	-27,2%
Résultat financier de fonctionnement (F)	1 801	0	-1 801	1 711	0	-1 711	1 312	0	-1 312	-27,2%
Epargne brute (hors excep.) (G = E + F)			7 752			10 999			11 087	37,1%

Les frais financiers, relatifs à un encours de dette majoritairement à taux variable (60%) sont en baisse dans un contexte de taux d'intérêt court terme très bas.

Compte tenu de la progression des recettes et de la diminution des dépenses, l'épargne brute prévisionnelle (hors exceptionnel) s'améliore nettement par rapport au BP 2016.

En K€	BP 2015	CA 2015	BP 2016
Dépenses de gestion	50 240	48 598	50 559
Recettes de gestion	59 793	61 308	62 958
Epargne de gestion	9 553	12 710	12 399
Frais financiers	1 801	1 711	1 312
Epargne brute (hors exceptionnel)	7 752	10 999	11 087
Taux d'épargne brute	18,3%	23,7%	20,4%
<i>EB / (recettes de gestion - AC nettes)</i>			

Le taux d'épargne brute se situe au-dessus de l'objectif des 20% mais une gestion rigoureuse tout au long de l'année 2016 sera nécessaire afin de préserver ce ratio au compte administratif 2016 et faire face aux incertitudes qui pèsent sur les exercices à venir (modalités de poursuite de la contribution du bloc communal à l'effort de redressement des comptes publics, projet de réforme de la DGF, poursuite de la croissance de l'activité économique...).

II – RECAPITULATIF BUDGETAIRE PAR CHAPITRES

Il est proposé ci-dessous, de récapituler les propositions budgétaires 2016 par chapitre de manière à examiner leur évolution par rapport au BP 2015. Le premier tableau retrace les prévisions relatives à l'Agglomération seule (hors dépenses et recettes directes et indirectes liées au personnel de la Ville d'Agen et du CCAS). Le second tableau retrace les prévisions effectivement inscrites au budget de l'Agglomération (y compris dépenses et recettes directes et indirectes de personnel pour l'ensemble de l'administration commune).

Prévisions Agglomération d'Agen seule

<i>hors excédent reporté</i>	BP 2015	BP 2016	<i>Evol BP16/BP15</i>
Dépenses			
Chap 011	16 335 803	16 010 097	-2,0%
Chap 012	15 317 332	15 460 616	0,9%
Chap 014	9 864 069	10 824 001	9,7%
Chap 65	8 742 303	8 263 668	-5,5%
Chap 66	1 801 264	1 311 657	-27,2%
Chap 67	10 000	110 000	1000,0%
TOTAL	52 070 771	51 980 039	-0,2%
Recettes			
Chap 70	1 761 622	1 744 087	-1,0%
Chap 73	41 916 272	46 213 249	10,3%
Chap 74	13 314 016	12 703 408	-4,6%
Chap 75	1 428 112	1 125 211	-21,2%
Chap 76	0	0	
Chap 77	19 600	61 002	211,2%
Chap 013	1 372 551	1 172 732	-14,6%
TOTAL	59 812 173	63 019 688	5,4%

Prévisions Administration commune

<i>hors excédent reporté</i>	BP 2015	BP 2016	<i>Evol BP16/BP15</i>
Dépenses			
Chap 011	16 355 003	16 137 925	-1,3%
Chap 012	38 363 332	39 288 984	2,4%
Chap 014	9 864 069	10 824 001	9,7%
Chap 65	8 742 303	8 383 957	-4,1%
Chap 66	1 801 264	1 311 657	-27,2%
Chap 67	10 000	110 000	1000,0%
TOTAL	75 135 971	76 056 524	1,2%
Recettes			
Chap 70	24 826 862	25 616 645	3,2%
Chap 73	41 916 272	46 213 249	10,3%
Chap 74	13 314 016	12 969 579	-2,6%
Chap 75	1 428 112	1 125 211	-21,2%
Chap 76	0	0	
Chap 77	19 600	61 002	211,2%
Chap 013	1 372 551	1 264 960	-7,8%
TOTAL	82 877 413	87 250 645	5,3%

II – L'INVESTISSEMENT ET L'ENDETTEMENT

A – LES INVESTISSEMENTS 2016 PREVUS AU PLAN PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP	REPORTS	TOTAL
P83 AMORCE ROCADE OUEST	3 243 000,00	4 790 723,01	8 033 723,01
P26 VOIRIES COMMUNAUTAIRES	3 953 000,00	1 736 472,72	5 689 472,72
P60 FST	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
P59 ECLAIRAGE PUBLIC	1 088 600,00	686 859,27	1 775 459,27
P11 PROTECTION CONTRE LES CRUES	1 265 000,00	499 703,41	1 764 703,41
P84 SCHEMA COLLECTE	857 000,00	443 146,80	1 300 146,80
P81 REQUALIFICATION ZAE	1 098 000,00	9 607,32	1 107 607,32
P58 PLUVIAL	513 000,00	424 086,08	937 086,08
P37 EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	740 320,50	162 135,92	902 456,42
P82 PONT ET BARREAU CAMELAT	712 000,00	113 859,19	825 859,19
P85 AIRE GRANDS PASSAGES	360 000,00	464 400,00	824 400,00
P38 GYMNASES	374 611,68	418 221,60	792 833,28
P73 SCHEMA SITES TOURISTIQUES	620 000,00	0,00	620 000,00
P65 URBANISME	348 300,00	262 304,67	610 604,67
P77 ECHANGEUR AUTOROUTIER	500 000,00	25 056,00	525 056,00
P86 ALIMENTATION ELECTRIQUE RIVE GAUCHE	427 000,00	0,00	427 000,00
P76 AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES	267 000,00	109 652,08	376 652,08
P51 PARC NATUREL URBAIN FLUVIAL	220 000,00	144 208,10	364 208,10
P56 CENTRE CONGRES	152 000,00	185 898,52	337 898,52
P92 AIRE COVOITURAGE	228 000,00	0,00	228 000,00
P70 PLAN ECONOMIE ENERGIE	195 000,00	0,00	195 000,00
P6 POLE MULTIMODAL	133 000,00	49 970,86	182 970,86
P5 LIAISON BEAUREGARD	170 000,00	3 207,66	173 207,66
P68 SCHEMA ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	154 066,00	0,00	154 066,00
P90 FOURREAUX NTIC	83 000,00	50 500,00	133 500,00
P61 PART CG47 GIR BEAUREGARD	0,00	120 000,00	120 000,00
P62 ACCESSIBILITE	100 000,00	11 742,14	111 742,14
P22 COHESION SOCIALE	100 000,00	0,00	100 000,00
P79 PARTICIPATION SYNDICAT TRES HAUT DEBIT	100 000,00	0,00	100 000,00
P91 SCHEMA DIRECTEUR INCENDIE	100 000,00	0,00	100 000,00
P89 ACCESSIBILITE GARE AGEN	96 000,00	0,00	96 000,00
P40 AQUA SUD	83 000,00	8 485,49	91 485,49
P72 MAISONS DE SANTE	6 000,00	55 733,38	61 733,38
TOTAL	21 286 898,18	10 775 974,22	32 062 872,40

Si nous avons vu lors de la présentation du compte administratif 2015 que les dépenses d'investissement avaient été relativement faibles, il convient de noter que nous enregistrons un volume important de restes à réaliser sur 2016 (10 776K€), correspondant à des projets juridiquement engagés mais dont la réalisation financière va peser sur l'exercice 2016 et s'ajouter à un programme d'investissement plus soutenu.

A ces restes à réaliser s'ajoutent en effet 21 287K€ de crédits nouveaux prévus pour financer les opérations inscrites au PPI et parmi elles :

- les investissements sur les réseaux : 24,5%
- les investissements relatifs aux grandes infrastructures : 22%
- le fonds de solidarité territoriale : 14%
- les investissements relatifs aux autres compétences de l'AA : 39,5%

Ne sont inscrites au budget que les recettes certaines (notifiées ou contractualisées). Les autres recettes prévues aux plans de financement des projets seront inscrites à l'occasion de décisions modificatives au fur et à mesure de leur confirmation et de l'engagement des dépenses qu'elles financent.

	RECETTES	BP	REPORTS	TOTAL
P11	PROTECTION CONTRE LES CRUES	1 812 000,00	0,00	1 812 000,00
P83	AMORCE ROCADE OUEST	1 502 000,00	215 999,76	1 717 999,76
P56	CENTRE CONGRES	0,00	674 870,50	674 870,50
P6	POLE MULTIMODAL	0,00	670 048,20	670 048,20
P26	VOIRIES COMMUNAUTAIRES	440 000,00	40 000,00	480 000,00
P40	AQUASUD	150 000,00	0,00	150 000,00
P77	ECHANGEUR AUTOROUTIER	150 000,00	0,00	150 000,00
P59	ECLAIRAGE PUBLIC	130 175,00	14 765,46	144 940,46
P65	URBANISME	103 000,00	25 000,00	128 000,00
P51	PARC NATUREL URBAIN FLUVIAL	0,00	116 832,63	116 832,63
P73	EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	54 000,00	0,00	54 000,00
P76	AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES	9 000,00	22 280,11	31 280,11
P72	MAISONS DE SANTE	0,00	2 314,73	2 314,73
P38	GYMNASES	1 520,78	0,00	1 520,78
	TOTAL	3 068 695,78	1 373 372,76	4 442 068,54

B – LES INVESTISSEMENTS DE MAINTENANCE

Afin de distinguer les investissements liés à des projets des investissements courants portant sur les moyens mobiliers et immobiliers de la collectivité, il a été mis en place des secteurs de maintenance. On retrouve dans ces rubriques les crédits nécessaires à la maintenance du patrimoine immobilier de la collectivité (locaux du siège, centre technique, unités territoriales, maisons de santé...) ainsi que les crédits destinés à l'acquisition de matériel (mobilier, matériel informatique, logiciels) et de matériel roulant (bennes à ordures ménagères, engins techniques, véhicules légers...).

	BP 2016
S1 - Mobilier/Matériel	116 665
S2 - Matériel roulant	535 300
S3 - Informatique	325 141
S4 - Bâtiments	205 000
TOTAL	1 182 106

C – LE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En K€	BP 2015	CA 2015	BP 2016
Épargne brute (hors exceptionnel)	7 752	10 999	11 087
Taux d'épargne brute	18,3%	23,7%	20,4%
<i>EB / (recettes de gestion - AC nettes)</i>			
Encours de dette au 31/12	91 581	68 234	85 404
Remboursement capital	8 065	7 355	8 802
Encours dette au 31/12 épargne brute	11,8 ans	6,2 ans	7,7 ans

Compte tenu de l'épargne brute prévisionnelle dégagée sur la section de fonctionnement et des dépenses et recettes d'investissement inscrites au budget, si ces dernières devaient être réalisées dans leur totalité, il serait nécessaire de souscrire un emprunt d'équilibre de 25 529K€. Sur ces 25,5M€, 8M€ figurent déjà dans les reports (emprunt souscrit mais non encaissé en 2015) en couverture du déficit des restes à réaliser de l'exercice 2015.

Malgré cela, l'encours de dette prévisionnel au 31/12/2016 (85 404K€) serait inférieur à l'encours de dette prévisionnel au 31/12/2015 (91 581K€) et surtout, la capacité de désendettement resterait inférieur à 10 ans.

D – L'EQUILIBRE BUDGETAIRE 2016

EQUILIBRE DU BP 2016 BUDGET PRINCIPAL AA

		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	83 725 229,52 €	87 250 644,89 €
002	Excédent 2015 (env 7721)		572 504,88 €
		83 725 229,52 €	87 823 149,77 €
023	Virement (env 501)	4 097 920,25 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	87 823 149,77 €	87 823 149,77 €
	INVESTISSEMENT	36 817 159,65 €	15 200 228,03 €
	Reports 2015	11 265 536,28 €	9 782 111,39 €
		48 082 695,93 €	24 982 339,42 €
021	Virement (env 442)		4 097 920,25 €
		48 082 695,93 €	29 080 259,67 €
001	Déficit global de clôture 2015 (env 1583)	3 756 960,64 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (env 10379 et 23962)		5 230 777,53 €
		51 839 656,57 €	34 311 037,20 €
16411	Emprunt d'équilibre (env 9126)		17 528 619,37 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	51 839 656,57 €	51 839 656,57 €

III – LES BUDGETS ANNEXES**1 - LE BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS URBAINS »**

L'exercice 2016 permettra d'enregistrer en année pleine les effets positifs de l'avenant n°4 au contrat de DSP signé au dernier trimestre 2015 (gain estimé 400K€ en année pleine) :

- diminution du montant de la contribution financière à l'équilibre de la DSP versée à KEOLIS grâce à une optimisation du réseau,
- intégration de la gestion de certaines lignes de transport scolaire dans le contrat de DSP.

Les dépenses de fonctionnement prévues au BP 2016 apparaissent ainsi en baisse de 4,1% par rapport au réalisé 2015.

En termes de recettes, tous les financements sont stables sauf le produit du versement transport dont nous anticipons une diminution du fait du relèvement du seuil d'assujettissement des entreprises de 9 à 11 salariés mis en œuvre dans la loi de finances pour 2016.

Malgré une baisse prévisionnelle des recettes de 2%, la subvention d'équilibre à verser par le budget principal serait en diminution de 197K€ (1 018K€ au lieu de 1 215K€ versés en 2015).

	CA	BP	variations	
DEPENSES	2015	2016		
Participation Kéolis	6 389	6 500	111	1,7%
Autres dépenses	1 063	670	-393	-37,0%
Amortissements	831	773	-58	-7,0%
Total	8 283	7 943	-340	-4,1%
<i>Variation</i>	<i>-557</i>	<i>-340</i>		
	CA	BP		
RECETTES	2015	2016		
VT	5 742	5 600	-142	-2,5%
CG47	1 106	1 106		
DGD	194	194		
Autres	26	25	-1	
Total	7 068	6 925	-143	-2,0%
NET Recettes - dépenses	-1 215	-1 018	197	-16,2%
<i>variation</i>	<i>776</i>	<i>197</i>		

2 – LE BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES »

Ce budget regroupe l'ensemble des zones déclarées d'intérêt communautaire et que l'Agglomération aménage en régie ou fait aménager par le biais de conventions d'aménagement signées avec la SEM47.

La particularité de ce budget est que les dépenses liées à l'aménagement des zones (acquisitions foncières, travaux et frais de commercialisation) et les recettes liées aux cessions de terrains ou aux financements obtenus sont retracées en section de fonctionnement. La section d'investissement n'enregistre que des écritures de régularisation comptable (équilibre du budget).

En 2016, les principales interventions vont porter sur l'extension de l'Agropole (Agropole 3) avec notamment l'installation de l'entreprise Natura Pet Food.
La subvention d'équilibre du budget principal à inscrire au BP 2016 s'élève à 4 098K€.

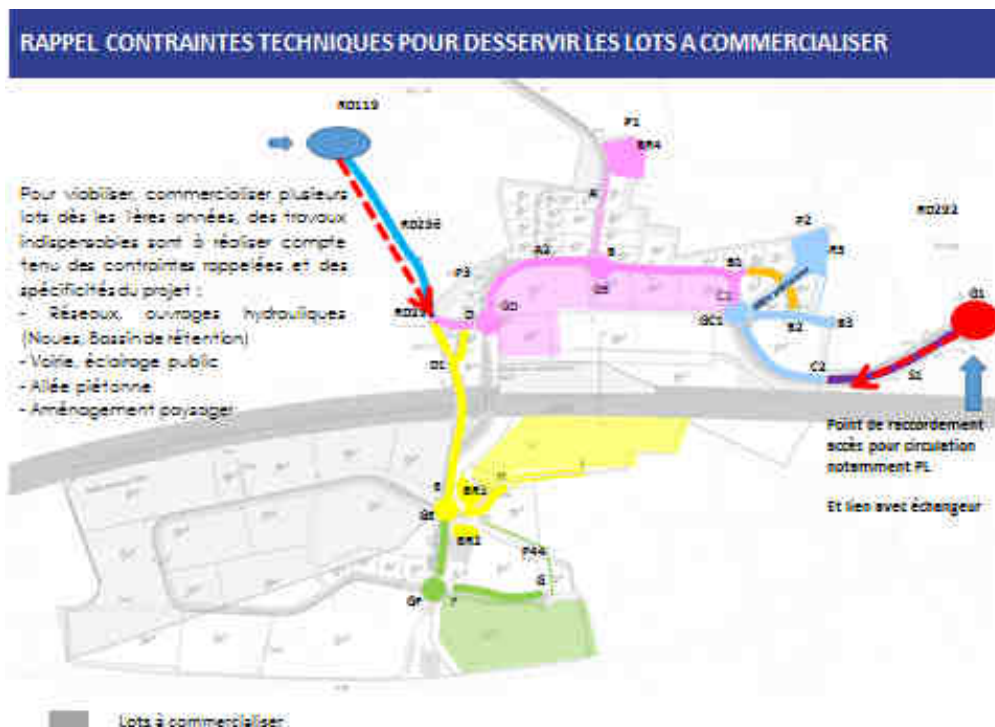
Dépenses 2016	BP
DONNERFORT	97 082,00
AGROPOLE 1 +2	70 000,00
AGROPOLE 3	2 468 000,00
ZAE FALS	78 000,00
REMBOURSEMENT EPFL	70 770,00
LA ROUBIAGUE	11 000,00
SUN VALLEY	225 000,00
TOTAL	3 019 852,00
Recettes 2016	BP
DONNEFORT	140 000,00
AGROPOLE 1 + 2	70 000,00
AGROPOLE 3	1 636 000,00
LA ROUBIAGUE	103 000,00
TOTAL	1 949 000,00

ZAE BP 2016 (en K€)

DEPENSES Fonctionnement		RECETTES fonctionnement	
Acquisitions Travaux et études	3 020	Vente terrains	1 949
		Résultats antérieurs	10 709
Sous total	3 020	Sous total	12 658
DEPENSES Investissement		RECETTES Investissement	
Déficit	13 736	Subv. Équilibre	4 098
Sous total	13 736	Sous total	4 098
TOTAL dépenses	16 756	TOTAL recettes	16 756

3 – LE BUDGET ANNEXE « TECHNOPOLE AGEN GARONNE »

Le budget annexe « Technopole Agen Garonne » a été créé en 2015 afin de retracer toutes les dépenses et les recettes relatives à cette opération au sein d'un budget spécifique. L'exercice 2016 sera marqué par la poursuite des acquisitions foncières et des études nécessaires à la réalisation de l'opération et par le début des travaux de la phase 1.



On retrouve en 2016 également les premières échéances (annuité capital et intérêts) de l'emprunt souscrit en 2015.

En termes de recettes, les premières cessions de terrain ne pourront être envisagées que lorsque les travaux d'aménagement auront bien avancé, vraisemblablement en 2017.

Comme en 2015, ce budget devra donc être équilibré par un emprunt. L'emprunt d'équilibre prévisionnel s'élève à 10 229K€. S'il devait être réalisé dans sa totalité, il porterait l'encours de dette sur ce budget à 16 229K€.

Dépenses 2016	BP	TAG BP 2016 (en K€)			
ACQUISITIONS TERRAINS	2 684 046,00	DEPENSES Fonctionnement		RECETTES fonctionnement	
ETUDES	2 929 000,00	Acquisitions Travaux et études	10 149	Vente terrains	0
TRAVAUX	3 883 000,00	Variation stock	7 721	Revenu des immeubles	6
FRAIS DIVERS	368 000,00	Ecritures neutralisation	52	Stock final	16 004
FRAIS FINANCIERS (dont portage EPFL)	285 264,08			Résultats antérieurs	1 866
TOTAL	10 149 310,08	Sous total	17 922	Ecritures neutralisation	52
Recettes 2016	BP	DEPENSES Investissement		RECETTES Investissement	
REVENUS DES IMMEUBLES	6 480,00	Remboursement capital	225	Variation stock	7 721
TOTAL	6 480,00	Stock final	16 004	Emprunt Équilibre	10 229
		Déficit	1 721		
		Sous total	17 950	Sous total	17 950
		TOTAL dépenses	35 872	TOTAL recettes	35 878

Précisions valant pour les 2 budgets annexes DSP eau et assainissement

La fusion entre la Communauté d'Agglomération d'Agen et la Communauté des Communes du Canton de Laplume en Bruilhois avec intégration de la commune de Pont-du-Casse intervenue au 1^{er} janvier 2013 a entraîné la dissolution des syndicats unifiés d'alimentation en eau potable et d'assainissement du sud d'Agen et du sud du Lot. Cette fusion impliquait également le retrait des communes membres de l'Agglomération d'Agen du syndicat mixte EAU 47.

Or aucun accord n'étant intervenu entre le syndicat EAU 47 et l'Agglomération d'Agen, l'arrêté préfectoral du 22 mai 2015 est venu régler les conditions du retrait des communes et a prescrit la répartition du capital des emprunts et de l'actif d'EAU 47 entre l'Agglomération d'Agen et ce syndicat.

On retrouve donc au BP 2016, dans les budgets annexes de l'Agglomération d'Agen relatifs à l'eau et à l'assainissement :

- l'encours de dette d'EAU 47 relatif aux communes ayant intégré l'Agglomération d'Agen (soit 6 217K€ pour l'eau et 5 684K€ pour l'assainissement),
- les frais financiers et le remboursement en capital relatifs à ces emprunts,
- les amortissements relatifs au patrimoine transféré.

Dans le même ordre d'idées, l'adhésion de la commune de Castelculier à l'Agglomération d'Agen au 1^{er} janvier 2016 a entraîné la dissolution du SIVOM Agen Est, la compétence eau et assainissement étant pleinement exercée par l'Agglomération d'Agen.

Les emprunts du SIVOM relatifs à cette compétence sont donc transférés à l'Agglomération d'Agen (qui remboursait déjà les annuités d'emprunt au SIVOM pour le compte des communes de Boé, Bon-Encontre et Agen) ainsi que son patrimoine dont la charge d'amortissement pèse dorénavant sur l'Agglomération d'Agen.

4 - LE BUDGET ANNEXE DSP EAU (TOUTES LES COMMUNES SAUF LE PASSAGE)

	CA	BP	
(En K€)	2015	2016	
Recettes réelles de fonctionnement	2 267	2 562	Ce budget est géré en concession pour les réseaux d'adduction d'eau potable. Les investissements directement portés par la collectivité sont donc relativement modérés.
- Dépenses réelles de fonctionnement	207	387	
= EPARGNE DE GESTION	2 060	2 175	Ce budget n'était que très faiblement endetté avant l'intégration de l'encours d'EAU 47.
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	90,9%	84,9%	
- Frais financiers	3	792	Les dépenses sont en augmentation à cause de la nécessité d'acheter de l'eau au syndicat EAU 47 (248K€).
= EPARGNE BRUTE	2 058	1 383	
TAUX D'EPARGNE BRUTE	90,8%	54,0%	Les recettes paraissent en augmentation du fait du non-encaissement en 2015 de toutes les surtaxes attendues sur la zone sud du Lot.
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	407	9 747	
CAPACITE DE DESENETTEMENT	0,2 ans	7,0 ans	Par conséquent, l'épargne de gestion s'améliore mais l'épargne brute se dégrade à cause des frais financiers relatifs à la dette d'EAU 47.

Les investissements inscrits au BP 2016 portent sur le renforcement ou le renouvellement de réseaux sur plusieurs communes (Estillac, Aubiac, Pont-du-Casse, Agen, Saint-Hilaire-de-Lusignan, Bon-Encontre, Layrac, Saint-Caprais-de-Lerm). L'opération principale est l'extension de l'usine de Sivoizac (4,8M€).

PPI B04 AEP

	BP	REPORTS	TOTAL
EXTENSION USINE SIVOIZAC	4 659 000,00	190 800,00	4 849 800,00
ESTILLAC DOUBLEM. DU BUSCON	431 000,00	19 584,00	450 584,00
AUBIAC RENFORCEMENT HARTANES	394 000,00	0,00	394 000,00
PDC RENFORCEMENT DAREL	350 000,00	0,00	350 000,00
CONSTRUC.RESEAUX DIVERS AGEN	200 000,00	149 886,79	349 886,79
SHL : CENTRE BOURG TR3	200 000,00	101 280,66	301 280,66
RENFOR. CANA TERRITOIRE OUEST	300 000,00	0,00	300 000,00
CSC : RD 813	250 000,00	0,00	250 000,00
BON ENC RENOUV. STE RADEGONDE	110 000,00	122 669,69	232 669,69
PDC EXTENSION RESEAU CARLA BAS	192 000,00	0,00	192 000,00
PDC RENFORCEMENT MONTANOU BAR	150 000,00	0,00	150 000,00
REP CHAMBRE DE VANNES LE BEDAT	150 000,00	0,00	150 000,00
LAYRAC RENOUVEL AEP GOULENS	140 000,00	0,00	140 000,00
ESTILLAC RTE DES NAUZES	0,00	136 538,94	136 538,94
ST HILAIRE REFLECTION CHATEAU EAU	130 000,00	0,00	130 000,00
COLAYRAC SABLLOU	1 000,00	114 102,00	115 102,00
ESTILLAC DEVOIEMENT RD 656	0,00	106 723,20	106 723,20
MISE EN PLACE DEBITMETRE COMMUN	2 000,00	100 198,06	102 198,06
SCHEMA DIR. NOUVELLE COMMUNE	100 000,00	0,00	100 000,00
PROV. TRVX RENOUV. RIVE GAUCHE	100 000,00	0,00	100 000,00
LAPLUME PL. MARCADIEU	100 000,00	0,00	100 000,00
BOE MAILLAGE BORDENEUVE	0,00	82 224,00	82 224,00

	BP	REPORTS	TOTAL
ST CAPRAIS REPRISE RESERVOIR	80 000,00	0,00	80 000,00
PROVISION TRVX RENOUV. RIVE DROITE	50 000,00	23 699,40	73 699,40
STE COLOMBE RENF. PIC ET BAR	0,00	59 938,80	59 938,80
TRVX BRANCHEMENT AEP	40 000,00	19 885,74	59 885,74
BON ENCONTRE CHATEAU D'EAU	0,00	52 328,64	52 328,64
AGEN RUE JEAN TERLES	50 000,00	0,00	50 000,00
RESERVOIR DE CRUZEL REPRISE BE	50 000,00	0,00	50 000,00
ST CAPRAIS RENFORCEMENT RD26	36 000,00	0,00	36 000,00
ETUDE PERIMETRE DE PROTECTION	30 000,00	5 076,00	35 076,00
MMP DEVOIEMENT SOUS RD 282	30 000,00	0,00	30 000,00
BAJAMONT RENOUV. AEP	0,00	29 257,07	29 257,07
AGEN AVENUE DELPECH (TRANCHE 2)	19 000,00	5 790,00	24 790,00
BON ENC RENF. RESEAU BOIS BEZI	0,00	23 152,66	23 152,66
STE COLOMBE TVX AEP	0,00	18 922,20	18 922,20
AGEN COUVERTURE BASSIN ROUQUET	0,00	18 789,74	18 789,74
ROQUEFORT DESSERTTE ALGEI	0,00	14 541,60	14 541,60
LAPLUME EXTENSION INTERMARCHÉ	0,00	6 488,89	6 488,89
AUBIAC : RENOUV. SECT. GAUGELIN	0,00	5 080,53	5 080,53
BON ENC RENOUV. STE ROSE	0,00	3 866,88	3 866,88
BRAX : CAREFOUR CARRABIN SARRO	2 000,00	0,00	2 000,00
STE COLOMBE MOE ZONE URBAINE	0,00	863,28	863,28
DIVERS	28 000,00	9 990,00	37 990,00
Somme :	8 374 000,00	1 421 678,77	9 795 678,77

5 - BUDGET ANNEXE REGIE EAU (COMMUNE DU PASSAGE)

	CA	BP
(En K€)	2015	2016
Recettes réelles de fonctionnement	1 204	1 071
- Dépenses réelles de fonctionnement	863	844
= EPARGNE DE GESTION	341	227
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	28,3%	21,2%
- Frais financiers	2	7
= EPARGNE BRUTE	339	220
TAUX D'EPARGNE BRUTE	28,2%	20,6%
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	450	890
CAPACITE DE DESENETTEMENT	1,3 ans	4,0 ans

Ce budget est géré en régie. Les investissements et l'entretien sont réalisés par le personnel de la collectivité.

Les recettes se sont avérées exceptionnellement hautes en 2015. La prévision 2016 se situe à un niveau habituel. Les dépenses intègrent une provision pour admettre en non-valeur les créances irrécouvrables dont le volume est important sur ce budget.

L'emprunt de 500K€ souscrit en 2015 et reporté sur 2016 suffit à équilibrer ce budget et ne nécessite pas d'inscrire un emprunt d'équilibre supplémentaire.

Les deux principales opérations d'investissement prévues en 2016 sont la restructuration de l'usine Ratier et la tranche 1 des travaux sur la canalisation de l'avenue des Pyrénées.

DEPENSES PPI	BP	REPORTS	TOTAL
RESTRUCTURATION USINE RATIER	100 000,00	467 375,25	567 375,25
CANALISATION AV PYRENEES (TR 1)	200 000,00	148 715,65	348 715,65
TRAVAUX CHATEAUX EAU	150 000,00	0,00	150 000,00
RENOUVELLEMENTS	100 000,00	0,00	100 000,00
SECTORISATION TRVX COMPLEMENTAIRES	85 000,00	0,00	85 000,00
CANALISATION RUE DURUY	50 000,00	0,00	50 000,00
REPRISES DIVERSES	40 000,00	0,00	40 000,00
BRANCHEMENTS	20 000,00	0,00	20 000,00
RENOUVELLEMENT COMPTEURS	20 000,00	0,00	20 000,00
INSTALLATIONS COMPLEXES	15 000,00	0,00	15 000,00
DIVERS	15 000,00	7 741,93	22 741,93
Somme :	795 000,00	623 832,83	1 418 832,83

6 - BUDGET ANNEXE DSP ASSAINISSEMENT (TOUTES LES COMMUNES SAUF LE PASSAGE ET ST HILAIRE DE L.)

	CA	BP	
(En K€)	2015	2016	
Recettes réelles de fonctionnement	2 688	2 806	Ce budget est géré en affermage. Donc, contrairement au budget DSP AEP, les investissements sont essentiellement réalisés par la collectivité.
- Dépenses réelles de fonctionnement	537	628	
= EPARGNE DE GESTION	2 151	2 178	Là aussi, les frais financiers relatifs à l'encours de dette d'EAU 47 viennent dégrader l'épargne brute.
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	80,0%	77,6%	
- Frais financiers	288	1 041	L'encours de dette augmente sous le double effet de l'intégration des emprunts d'EAU 47 et l'inscription d'un emprunt d'équilibre important pour financer le programme de travaux inscrit au BP 2016 et détaillé ci-dessous.
= EPARGNE BRUTE	1 863	1 137	
TAUX D'EPARGNE BRUTE	69,3%	40,5%	
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	8 537	21 829	
CAPACITE DE DESENETTEMENT	4,6 ans	19,2 ans	

En 2016, des travaux importants sont prévus sur les stations d'épuration (Brax, Estillac) et sur la poursuite du programme de mise en séparatif.

PPI B06 Assainissement

	BP	REPORTS	TOTAL
BRAX NVLE STEP	1 500 000,00	43 351,79	1 543 351,79
COLAYRAC RACC STEP/AGEN	700 000,00	215 269,49	915 269,49
ESTILLAC STEP AGROPOLE	500 000,00	351 064,00	851 064,00
AGEN MISE EN SEPARATIF LACOUR NORD	800 000,00	0,00	800 000,00
STE COLOMBE RESEAU RD296 TAG	700 000,00	47 710,80	747 710,80
BRAX/ROQUEFORT LAMOTHE	600 000,00	0,00	600 000,00
AGEN DELPECH PARTIE OUEST	15 000,00	549 469,20	564 469,20
AGEN BAJON FAVAL	500 000,00	0,00	500 000,00
ROQUEFORT RENOUV RUE DE LA PLAINE	400 000,00	0,00	400 000,00
MISE EN SEPARATIF MOZART VERLA	0,00	329 977,20	329 977,20
COLAYRAC ASS DE SABLOU	30 000,00	292 572,67	322 572,67
ESTILLAC REPRISE RESEAUX ITV	100 000,00	200 000,00	300 000,00
BRAX STEP BOURG + TRANSFERT	300 000,00	0,00	300 000,00
LAYRAC GOULENS ASS BOURG	250 000,00	0,00	250 000,00
AGEN QUART LA COUR TRANCHE 2	0,00	230 353,98	230 353,98
PDC CANALISATION BORDURE MAS	230 000,00	0,00	230 000,00
BE EXT.LAMBAULA SCARTELADES	0,00	210 911,47	210 911,47
BOE RENOUVEL. RUE LORRAINE	159 000,00	29 755,53	188 755,53
FOULAYRONNES TRVX BASSIN VALLO	0,00	188 061,00	188 061,00
ASST DE MARTELLE	175 000,00	0,00	175 000,00
BOE RENOUVELLEMENT MENDES FRAN	0,00	160 579,92	160 579,92
SERIGNAC SEPARATIF ST EXUPE	152 000,00	0,00	152 000,00
MOIRAX EXTENSION CV 4	140 000,00	6 360,00	146 360,00
PDC REPRISE RESEAU SUITE ITV	130 000,00	0,00	130 000,00
AGEN JEAN TERLES	120 000,00	0,00	120 000,00
AUBIAC REFECTION RESEAUX	100 000,00	0,00	100 000,00

	BP	REPORTS	TOTAL
MISE EN SEPARATIF FOLLEREAU	51 000,00	46 553,76	97 553,76
AGEN CORNIERES	0,00	95 118,77	95 118,77
BRAX STEP GAYOT + TRANSFERT	0,00	87 944,42	87 944,42
REFOULEMENT VERS STEP ROUQUET	0,00	66 505,49	66 505,49
PROVISION TRVX REPAR URGENTE	50 000,00	0,00	50 000,00
LAYRAC RENOUVEL RUE DANGLADE	0,00	40 000,00	40 000,00
TRAVAUX DIVERS SUR PR SECURISA	40 000,00	0,00	40 000,00
ST SIXTE NILE STEP - MOE TRVX	0,00	39 967,67	39 967,67
RUE DELPRAT	0,00	39 903,00	39 903,00
BRAX CHEMSAGE RD 119	36 000,00	0,00	36 000,00
AUTOSURVEIL STEP JEAN MALEZE	27 000,00	6 602,23	33 602,23
COLAYRAC CHEMSAGE AV LIBE	0,00	33 045,14	33 045,14
BAJAMONT : ASS LIEU DIT PDC	0,00	32 284,98	32 284,98
BOE BON ENCONTRE TRAVAUX	0,00	31 096,00	31 096,00
DEVERSOIRS ORAGE	0,00	30 000,00	30 000,00
RUE BELLOC-PEREZ	0,00	24 652,20	24 652,20
MISE EN SEPARATIF RUE CARCO	0,00	20 937,18	20 937,18
MARMONT PACHAS QUARTIER MAIRIE	0,00	20 862,17	20 862,17
ROQUEFORT : REPRISES SUITE ITV	20 000,00	0,00	20 000,00
ST CAPRAIS DE LERM DESSERTTE	0,00	18 962,16	18 962,16
AUBIAC NOUVELLE STEP	15 000,00	0,00	15 000,00
ROQUEFORT : EXTENSION ALGEEI	0,00	12 858,00	12 858,00
AGEN PELLETAN FLEURUS	10 000,00	0,00	10 000,00
IMPASSE LOISEL	9 000,00	0,00	9 000,00
PDC TESTS FUMEE	6 000,00	0,00	6 000,00
DIVERS	55 000,00	26 811,61	81 811,61
Somme :	7 920 000,00	3 529 541,83	11 449 541,83

7 - BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT (COMMUNE DU PASSAGE ET DE ST HILAIRE DE L.)

	CA	BP
(En K€)	2015	2016
Recettes réelles de fonctionnement	1 056	1 156
- Dépenses réelles de fonctionnement	549	683
= EPARGNE DE GESTION	507	473
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	48,0%	41,0%
- Frais financiers	8	23
= EPARGNE BRUTE	499	450
TAUX D'EPARGNE BRUTE	47,2%	39,0%
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	1 020	1 762
CAPACITE DE DESENETTEMENT	2,0 ans	3,9 ans

Après une première hausse de 15% en 2015, la surtaxe assainissement se voit appliquer, pour la dernière année, une nouvelle augmentation de 15%.

La progression des recettes ne suffit pour autant pas à compenser la progression des dépenses courantes (traitement des boues et reversement des taxes à l'Agence de l'eau) et des frais financiers.

Par conséquent, l'épargne brute diminue légèrement.

L'emprunt d'équilibre prévisionnel est de 800K€ environ.

Les deux principales opérations d'investissement prévues en 2016 sont la réhabilitation de la station d'épuration de Bouziguet et la mise en séparatif de la rue Duruy.

DEPENSES 2016	BP	REPORTS	TOTAL
TRAVAUX REHABILITATION STEP BOUZIGUET	1 000 000,00	114 106,70	1 114 106,70
MISE EN SEPARATIF RUE DURUY	400 000,00	0,00	400 000,00
MISE EN SEPARATIF RUE GAMBETTA	15 000,00	213 141,53	228 141,53
MISE EN CONFORMITE DO	24 000,00	66 190,00	90 190,00
PETITS TRAVAUX DIVERS	20 000,00	0,00	20 000,00
TURBINE STEP SAINT HILAIRE	15 000,00	0,00	15 000,00
REPRISE RESEAU DEVANT UPSA	0,00	9 592,90	9 592,90
DIVERS	12 800,00	13 461,57	26 261,57
Somme :	1 486 800,00	416 492,70	1 903 292,70

8 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dépenses de fonctionnement en K€	CA 2015	BP 2016
Contrôles périodiques	4	82
Personnel	53	55
Frais divers	1	30
Total	58	167

Recettes de fonctionnement en K€	CA 2015	BP 2016
Résultats antérieurs		174
Redevances	113	109
Enquêtes ventes	6	3
Subvention Agence de l'eau	31	31
Total	150	317
recettes - dépenses	92	150

Le budget SPANC est géré en régie pour toutes les communes membres de l'Agglomération d'Agen.

La mission principale assurée dans le cadre de ce budget est le contrôle de la conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.

Ce budget ne comporte pas de section d'investissement.

En 2016, comme en 2015, les recettes prévisionnelles sont supérieures aux dépenses prévisionnelles.

9 - BUDGET ANNEXE « PRESTATION DE VOIRIES »

Le CGCT impose aux EPCI qui effectuent des prestations pour le compte des communes membres sur des compétences communales la création d'un budget annexe de type M4.

L'agglomération intervient pour le compte des communes qui le souhaitent sur l'entretien des voiries communales au travers de conventions de prestation de services.

Les dépenses sont imputées au budget principal (personnel, matériel, fournitures) et refacturées au budget annexe « prestations de voiries » au travers d'un mouvement inter budget. La recette versée par les communes pour ces prestations est comptabilisée sur le budget annexe.

Ce budget comporte donc une recette et une dépense de fonctionnement d'un montant équivalent soit 280 K€ pour 2016.

La Commission des Finances informée en date du 29 mars 2016,
Le Bureau communautaire consulté en date du 31 mars 2016,

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
après en avoir délibéré à la majorité des votants
(55 pour - 6 abstentions : Mmes Loubriat, Barailles, Laffore, Mrs Mirande, Lavallart,
Eyssalet)
DECIDE

1°/ D'APPROUVER l'équilibre général des Budgets Primitifs 2016 des budgets suivants :

- Budget principal (B01)
- Budgets des zones d'activités économiques (B03)
- Budget DSP Eau (B04)
- Budget Régie Eau (B05)
- Budget DSP Assainissement (B06)
- Budget Régie Assainissement (B07)
- Budget Assainissement Non Collectif (SPANC – B08)
- Budget transport urbains (B09)
- Budget prestations de voiries (B10)
- Budget Technopole Agen Garonne (B11)

2°/ DE FIXER, pour 2016, les taux suivants :

- CFE : 28,80%
- Taxe d'habitation : 9,70%
- Taxe sur le foncier non bâti : 4,12%
- TEOM : taux unique de 11% sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération (pour mémoire, délibération du 11 juin 2015 sur la décision d'instituer un taux de TEOM unifié sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération)

Il est à noter que les taux de TASCOM et Versement Transport pour 2016 ont déjà fait l'objet de délibérations spécifiques :

- TASCOM : délibération du 11 juin 2015 (coefficient multiplicateur fixé à 1,05)
- Versement transport : délibération du 14 janvier 2015 (taux maintenu à 0,75%)

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le 18/04/2016

Télétransmission le 18/04/2016

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Président

Jean DIONIS du SEJOUR

